

Voir verbe auxiliaire syntaxique

Avec l'infinitif

- a) Il veut voir ses amis réussir (Chce, aby jeho přátelé měli úspěch.)
- b) Il veut voir réussir ses amis.
- c) Il veut les voir réussir.

Avec le participe passé

- a) Il veut voir ses ennemis punis. (Chce, aby jeho přátelé byli potrestáni.)
- b) Il veut les voir punis.

Avec l'adjectif

- a) Il veut voir ses amis heureux. (Chce, aby jeho přátelé byli šťastni.)

Se voir

Avec l'infinitif

Il s'est vu reprocher sa conduite. (bylo mu vyčteno jeho chování.)

Il s'est vu refuser le visa d'entrée. (bylo mu odmítnuto vstupní vízum)

Avec le participe passé

Il s'est vu puni.

Il s'est vu offrir un poste intéressant.

Il s'est vu retirer le droit de vote.

Il s'est vu enlever son permis de conduire.

Il s'est vu refuser le visa d'entrée.

Une action militaire serait justifiée au cas où le pays se verrait menacé.

Le gouvernement espère voir baisser le chômage dans les mois à venir.

EXEMPLES

Le porte parole a exprimé son souci de voir régler tous les problèmes par la négociation.

Ils seraient sans doute très heureux de voir leur fils récompensé.

... e t le scandale éclate. Il éclate même si fort que le Ministère des Armées se voit contraint de prendre quelques sanctions.

Jacques Duclos s'était vu accuser d'espionnage et presque de trahison....

Son avocat M. Kaldor.... se voir refuser toute information.

Monsieur Moissac vint pour m'informar qu'étant donné la protestation concernant l'immunité parlementaire, il se voyait dans l'obligation de ne pas s'occuper de mon affaire.

Les étrangers admis à l'asile se voient remettre une autorisation provisoire de séjour qui leur permet de déposer à l'OFPRA (Office français de protection des Réfugiés et Apatride) un dossier visant à la reconnaissance de la qualité de réfugié.

Après une vive discussion au sein de la Commission des mandats, le Président s'est vu retirer les fonctions qu'il avait remplies pendant 5 années consécutives.

Une action militaire serait justifiée au cas où le pays se verrait menacé et aurait alors le droit de se protéger.

Après le gel de leurs dotations sous le précédent quinquennat, les communes et intercommunalités continuent de voir leurs marges de manoeuvre se réduire.

Parmi les missions prioritaires de l'Etat, l'éducation se verra dotée de 3 milliards d'euros supplémentaires.